



AURILLAC, le 21 Février 2020

Michel Teyssedou
Président

⇒ NAL
M. Teyssedou

Monsieur le Président
du SYTEC
Village d'entreprises
1 rue des Crozes - ZA Rozier-Coren
15100 SAINT-FLOUR

Réf. : Votre courrier du 26 Novembre 2019
Objet : Avis sur le projet de SCoT Est Cantal.

Monsieur le Président,

Par courrier visé en référence, vous m'avez notifié, pour avis, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Est Cantal arrêté par délibération du 8 Novembre 2019.

Sur les ambitions de production supplémentaire des Energies Renouvelables (tableau page 119 du document d'Orientation et d'Objectifs), il serait utile de préciser que les réseaux actuels de la distribution publique d'électricité sont saturés, et que ces ambitions devront s'adapter aux capacités des potentiels d'injection et à la cadence des investissements sur les ouvrages destinés à les accueillir.

Afin de vérifier la cohérence entre les différents porteurs des politiques publiques, lesdites ambitions devront entrer en perspective avec la Programmation Pluriannuelle de l'Energie portée par l'Etat et le SRADDET dernièrement approuvé par la Région. A ce titre, le niveau de puissance électrique supplémentaire est fixé par le Préfet de Région à 7,6 GW pour la révision du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR), alors que le SRADDET le fixe à 7,25 GW (différence uniquement sur la volumétrie de l'éolien). Le cumul supplémentaire de puissance électrique sur votre périmètre d'étude atteindra 150 MW à l'horizon 2030 (2 % de l'objectif régional pour 3,5 % de la surface).

Enfin, je souhaitais vous rappeler, sur la « recommandation n° 23 » qui vise à n'en pas douter l'Eclairage Public, que la compétence a été transférée par l'ensemble des communes du Cantal au Syndicat Départemental d'Energies. Les travaux d'investissement portés par le Syndicat au cours de cette mandature ont conduit à limiter la pollution lumineuse par l'abaissement des puissances installées et par la technologie des nouveaux matériels mis en place. A cet effet, tous les départs Eclairage Public sur le territoire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne sont équipés d'un système permettant la coupure durant une partie de la nuit.

.../...

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,

Michel TEYSSEDOU